

**DOCUMENT PETITE SECTION (1)**

**A renseigner uniquement pour une inscription en petite section (ps1 ou ps2):**

**Je souhaite scolariser mon enfant: Nom:..... Prénom:.....**

1-Entourer la période choisie

Dès septembre 2022 (pour tous les ps2 ( enfants nés en 2019) et avec possibilité d'adaptation pour les ps1(enfants nés en 2020))

Entre septembre2022 et décembre 2022 (uniquement pour les enfants atteignant 2 ans pendant cette période(ps1) et avec possibilité d'adaptation)

En janvier 2023 (pour les ps1 et avec possibilité d'adaptation )

(Rappels: -Toute inscription en ps1 ne sera possible qu'à compter des deux ans de votre enfant  
-Tous les enfants atteignant l'âge de 3 ans au cours de l'année civile (enfants nés en 2019) sont soumis à l'obligation d'instruction (scolarisation ou instruction à domicile) à compter du jour fixé pour la rentrée scolaire de l'année civile concernée.

2-Fréquence de scolarisation souhaitée pour les ps1 (enfants nés en 2020) dans le cadre d'une adaptation

\*1 matinée par semaine (indiquer le jour)

.....

\*2 matinées par semaine (indiquer les jours)

.....  
.....

\*3 matinées par semaine (indiquer les jours)

.....  
.....

\*4 matinées par semaine (indiquer les jours)

.....  
.....

\*Tous les matins

\*Toute la journée

3/Mon enfant fera la sieste à l'école: oui / non

à partir de la date suivante.....

4/Mon enfant prendra ses repas à la cantine: oui / non

à partir de la date suivante.....